



Bureau
International
des Expositions



OSAKA, KANSAI, JAPAN
EXPO
2025



EXPO'90
FOUNDATION

**Prix BIE-Cosmos, Expo 2025 Osaka Kansai pour
*Concevoir la société du futur, imaginer notre vie de demain***

Appel à projets

Description du Prix

Le Prix soutient des projets à but non lucratif, novateurs, émanant de la société civile et directement liés au thème de l'Expo 2025 Osaka, Kansai, « *Concevoir la société du futur, imaginer notre vie de demain* », et ses trois sous-thèmes : Sauver des vies, Inspirer des vies, Connecter des vies.

Le Prix sera remis au cours de l'Expo 2025 Osaka Kansai (13 avril 2025– 13 octobre 2025) à Osaka, Japon, dans le cadre de la collaboration entre le Bureau International des Expositions (BIE), la Fondation Expo'90 de Osaka, Japon et l'Association japonaise pour l'Exposition universelle de 2025.

Contenu du Prix

- Le gagnant recevra une récompense en numéraire de 20.000 € (vingt mille euros) pour développer le projet sélectionné.
- Les finalistes auront l'opportunité de promouvoir leurs projets à l'Expo 2025 Osaka Kansai, au Japon.

Eligibilité

- Le projet est à but non lucratif.
- Le projet est lié directement au thème de l'Expo 2025 Osaka Kansai, « *Concevoir la société du futur, imaginer notre vie de demain* » et à l'un ou plusieurs de ses sous-thèmes : Sauver des vies, Inspirer des vies, Connecter des vies.
- Le projet candidat doit respecter le principe de « la Coexistence harmonieuse de la Nature et de l'Humanité ».
- Le candidat sélectionné comme finaliste s'engage à soumettre les informations nécessaires (images, descriptions, etc.) pour que son projet puisse être exposé à l'Expo 2025 Osaka Kansai (instructions données suite à la sélection).
- Le candidat gagnant s'engage à soumettre au Secrétariat Général du BIE des rapports de suivi sur l'utilisation de la récompense et sur l'avancement du projet.

Section 1 – Information sur le candidat

M., Mme, Mlle (ou autre) :	
Nom :	
Prénom :	
Profession/ titre :	
Nom de l'employeur/ Société :	
Adresse postale :	
Site Web/ Réseaux sociaux : (si applicable)	
Email :	
Téléphone :	
Portable :	
Lieu d'activité : (ville, pays)	
Merci de nous indiquer comment vous avez connu ce Prix :	

Section 2 – Résumé du projet

- Veuillez nous fournir un résumé qui décrit les grandes lignes du projet :
 - les objectifs et la portée du projet
 - le contexte socio-économique du projet et conditions de base
 - la pertinence et l'utilité du projet vis-à-vis des besoins sociaux

Merci de limiter votre résumé à 1 page (soit 500 mots).

➤ Une fois en bas de page, veuillez continuer sur la page suivante.

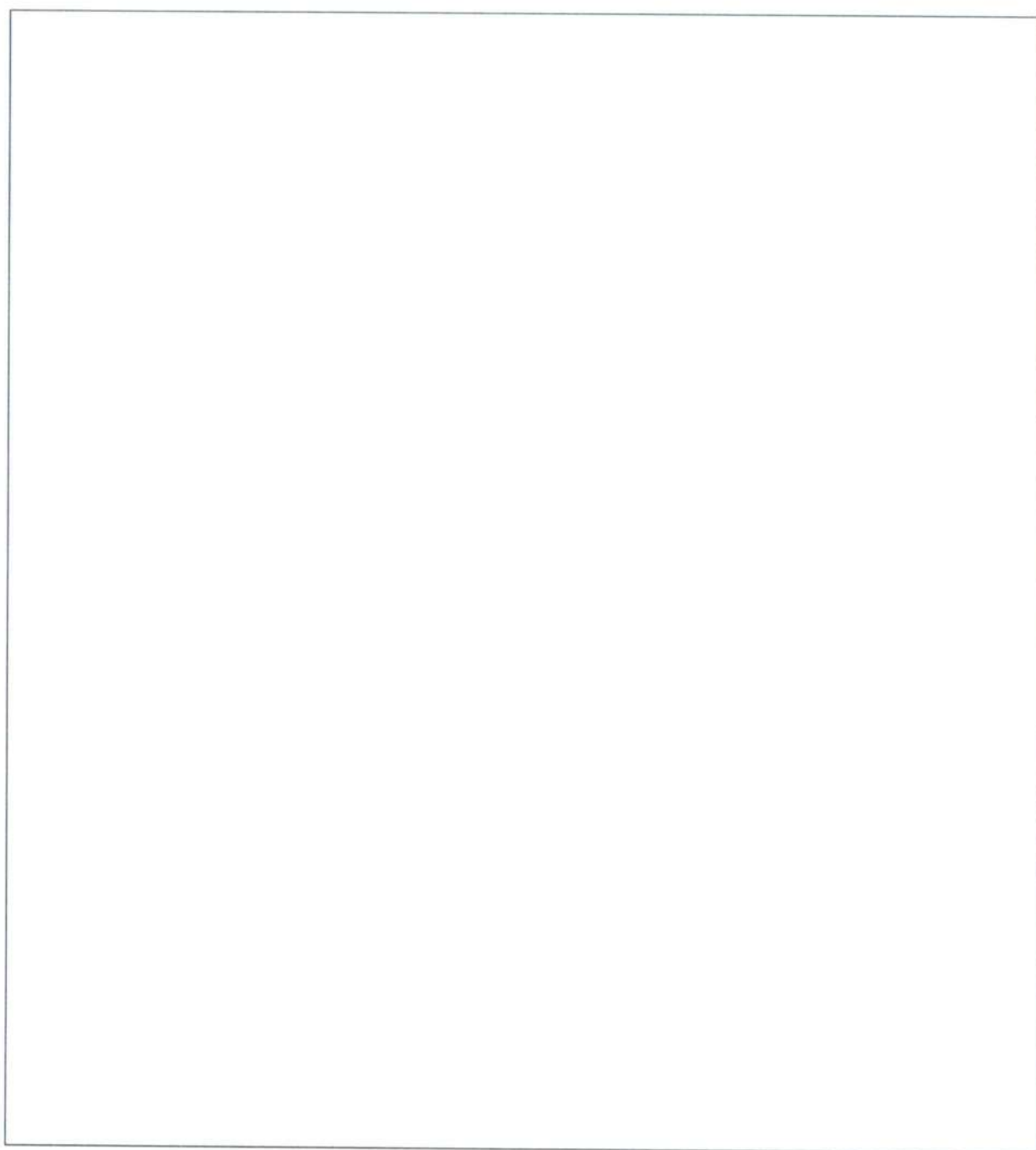
Section 3 – Information contextuelle sur le projet

Veuillez nous fournir des informations sur :

- l'organisation ou l'entité que vous représentez (le cas échéant)
- le contexte dans lequel votre projet intervient

Merci de limiter votre réponse à 1/2 - 1 page (soit 250 - 500 mots).

➤ Une fois en bas de page, veuillez continuer sur la page suivante.



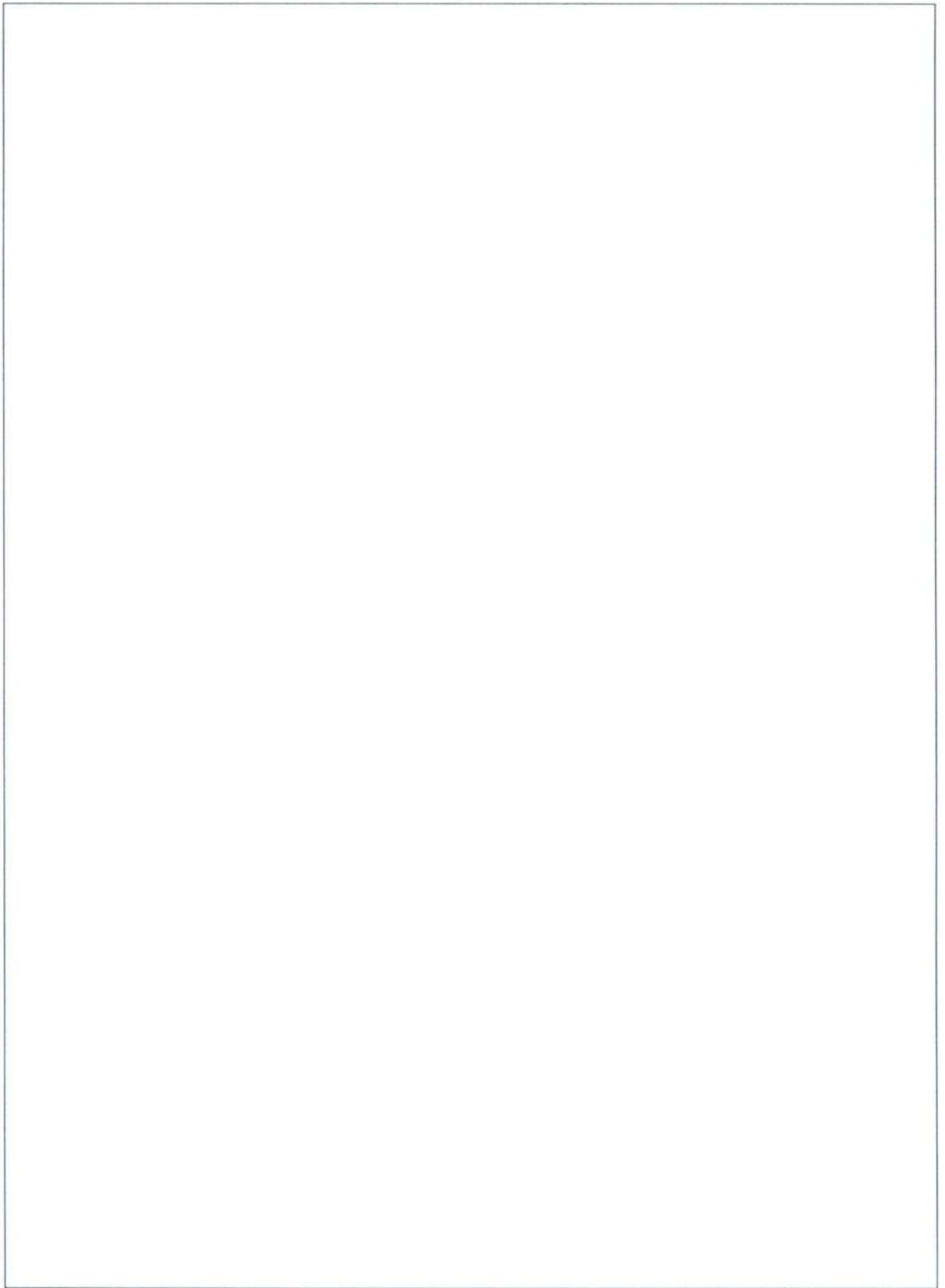
Section 4 – Description du projet

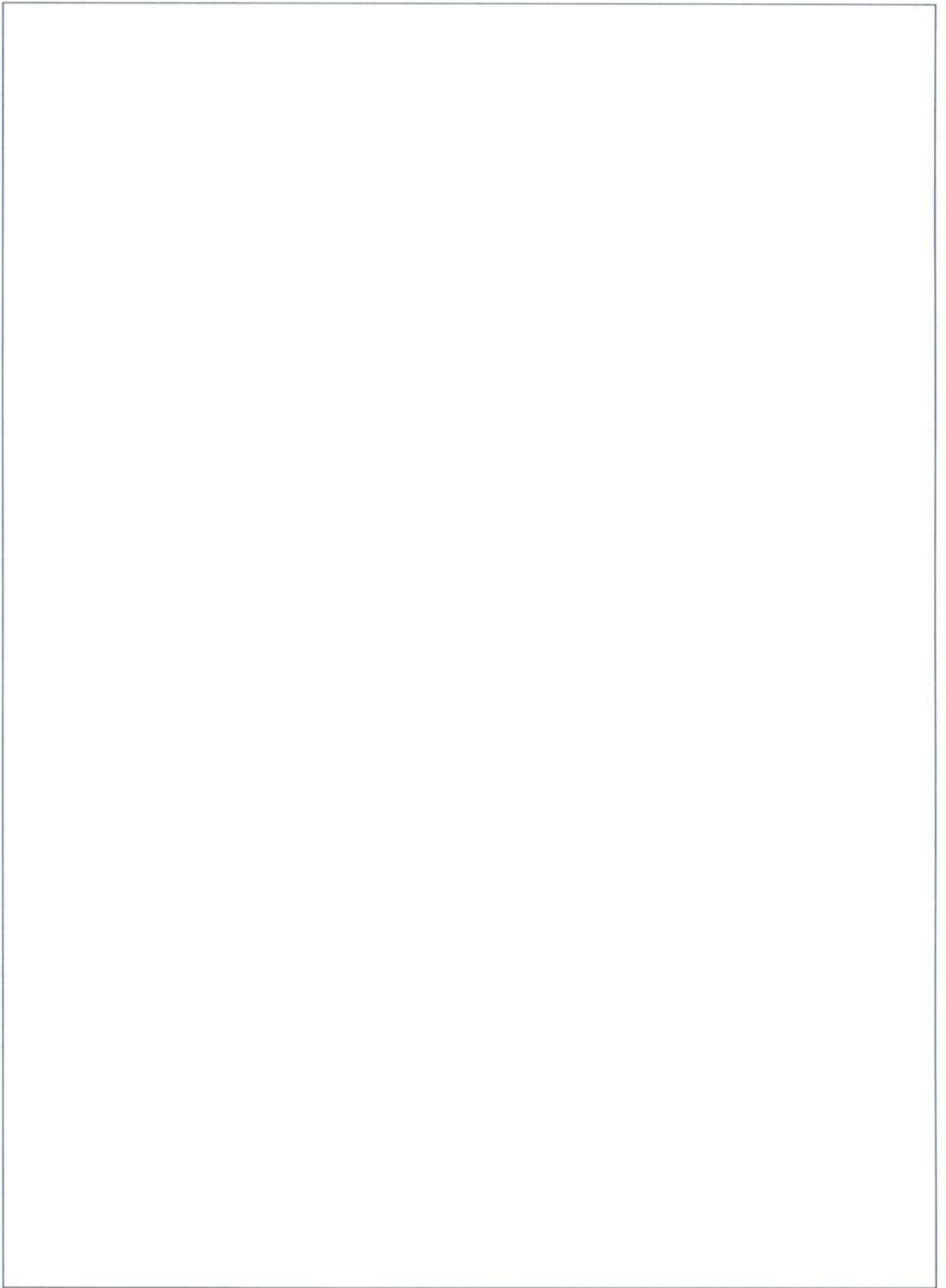
Veuillez expliquer votre projet en mentionnant :

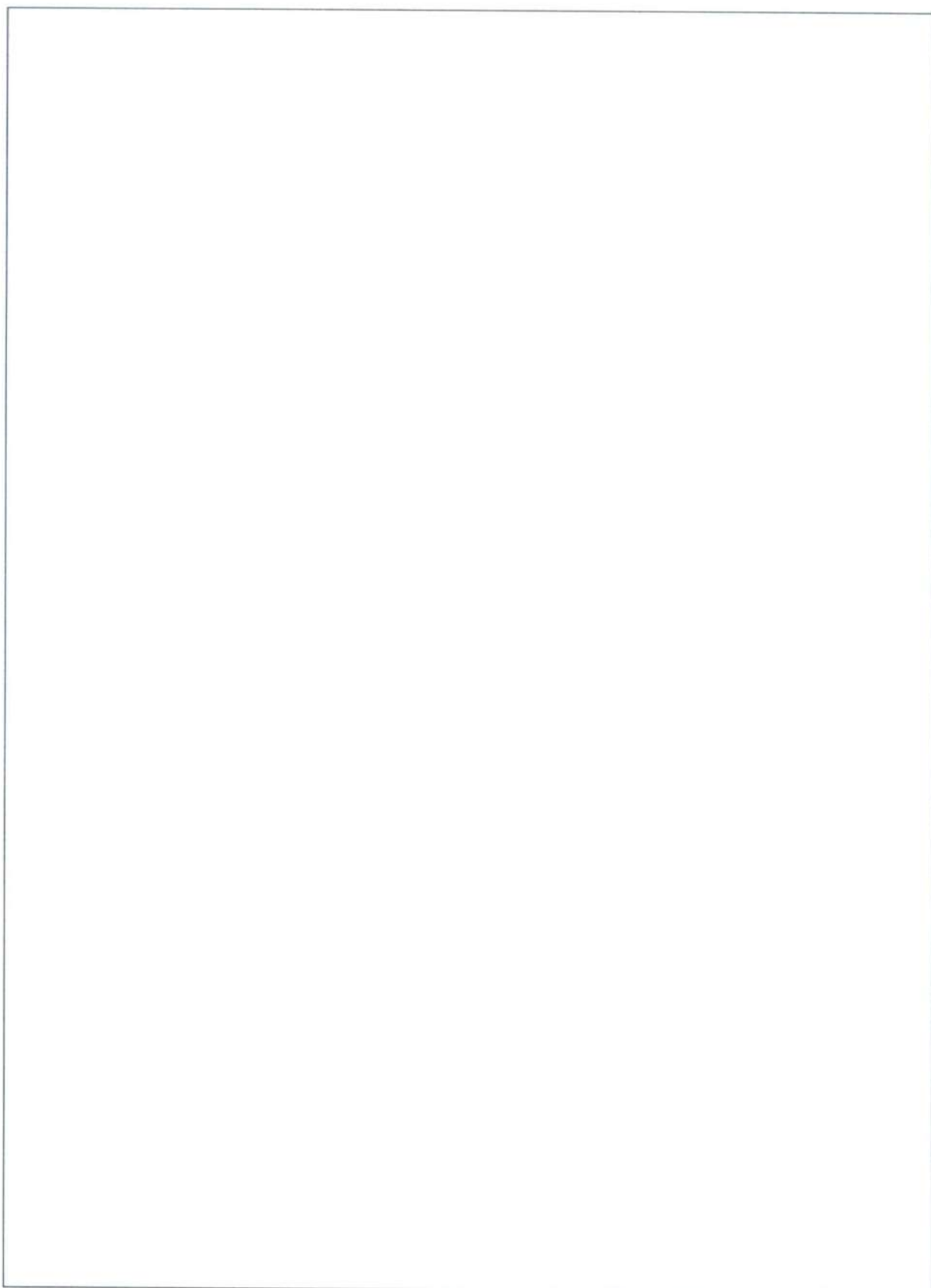
- Répartition des principales phases du projet, incluant le calendrier et le cadre de mise en œuvre
- la pertinence et l'utilité de votre projet vis-à-vis des besoins sociaux
- la description de la mise en œuvre du projet (quand a-t-il commencé, combien de personnes ont été impliquées jusqu'à présent, pendant combien de temps, dans quels domaines, etc.)
- évaluation initiale de l'impact
- l'impact envisagé du projet sur le court/moyen/long terme
- critères de performance clés pour l'évaluation
- tout partenariat impliqué dans le projet (financier, social, politique, etc.).
- veuillez spécifier séparément les partenariats déjà impliqués et ceux devant être impliqués dans le futur et les modalités / types d'implication
- budget estimé du projet global. Veuillez précisant clairement 1) les sources de financement et, le cas échéant, le montant du financement déjà acquis, et 2) comment le prix BIE-Cosmos bénéficierait à la mise en œuvre et aux résultats du projet.

Merci de limiter votre description à 3 pages (soit 1500 mots).

➤ Une fois en bas de page, veuillez continuer sur la page suivante.







Section 5 – Références

Veuillez nous fournir les coordonnées d'au moins une personne que nous pourrions contacter dans le cas où nous aurions besoin de vérifier votre projet.

CONTACT	
M., Mme, Mlle (ou autre) :	
Nom :	
Prénom :	
Profession/titre :	
Nom de l'employeur/ organisation :	
Adresse :	
Email :	
Téléphone :	
Portable :	

Section 6 – Éléments d'illustration

Les projets des nominé(e)s seront exposés à l'Expo 2025 Osaka Kansai, où un jury international sélectionnera le lauréat, qui sera annoncé lors de la cérémonie de la journée du BIE le 12 octobre 2025.

S'ils sont sélectionnés, les candidats devront soumettre au format électronique le matériel de présentation du projet (la mise en page proposée, les images et le texte en anglais ou en français), afin de créer une affiche qui sera produite par l'Expo 2025 Osaka Kansai sur la base du matériel fourni.

L'affiche constituera une partie importante de l'évaluation globale par le Jury International ; par conséquent, il est recommandé aux candidats de fournir une sélection de différentes illustrations d'une résolution la plus haute possible.

L'objectif de l'exposition est de montrer la pertinence de votre projet quant au thème de l'Expo 2025 Osaka Kansai, « Concevoir la société du futur, imaginer notre vie de demain » et l'un ou plusieurs de ses sous-thèmes – Sauver des vies, Inspirer des vies, et Connecter des vies – ainsi que sa conformité au principe de « Coexistence harmonieuse entre la Nature et l'Humanité » de la Fondation Expo '90.

Dans le cadre du formulaire de candidature, nous vous prions **de soumettre une sélection d'images représentant au mieux votre projet. (max. 5 images).**



Bureau
International
des Expositions



Le Prix BIE-Cosmos

Le Prix BIE-Cosmos a été créé à l'initiative du Bureau International des Expositions (BIE) et de la Fondation Expo '90 du Japon, afin de favoriser la participation des citoyens aux Expositions Internationales (Expos).

Le Prix récompense des projets à but non lucratif de citoyens ou de groupes, œuvrant dans les domaines liés au thème de chaque Exposition Internationale, et vise à donner, dans le cadre des Expos, une visibilité aux projets sélectionnés et, finalement un soutien financier à un projet, dont le développement est considéré comme faisant partie du legs de l'Expo.

Le Prix s'accompagne d'une récompense de 20.000 Euros, financée exclusivement par la Fondation Expo '90.

Les objectifs du Prix sont de :

1. Continuer à promouvoir la valeur innovante des Expos pour le progrès social en encourageant la participation active des citoyens,
2. Reconnaître et soutenir le travail des citoyens qui œuvrent au profit de la société dans les domaines liés au thème de l'Expo,
3. Permettre le développement de ces projets en tant que legs citoyens des Expos (« *grassroots legacy* »),
4. Promouvoir le principe de la Fondation Expo '90 - « la Coexistence harmonieuse entre la Nature et l'Humanité ».

À l'Expo 2025 Osaka Kansai, le Prix récompensera un projet à but non lucratif d'un citoyen ou d'un groupe qui contribue au thème de l'Exposition Universelle : « Concevoir la société du futur, imaginer notre vie de demain » et à l'un ou plusieurs de ses sous-thèmes, tout en promouvant la valeur fondamentale de la Fondation Expo '90 - « la Coexistence harmonieuse entre la Nature et l'Humanité ».

Les trois sous-thèmes de l'Expo 2025 Osaka Kansai se réfèrent à :

- (1) Sauver des vies : qui se concentre sur la protection des vies -
- (2) Inspirer des vies : qui vise à enrichir la vie des individus et à développer leur potentiel -
- (3) Connecter des vies : qui a pour but d'impliquer tout le monde, de créer des communautés et d'enrichir la société.

Les projets candidats doivent intégrer le principe de « Coexistence harmonieuse de la Nature et de l'Humanité », faisant preuve de respect pour la nature et une mise en œuvre durable du projet en harmonie avec la nature.

Le développement du projet récompensé fera partie du legs citoyen (« *grassroots legacy* ») de l'Expo et constituera une dimension additionnelle à la participation des citoyens à l'Expo 2025 Osaka Kansai.

Le Bureau International des Expositions (BIE) est l'organisation intergouvernementale chargée de superviser le calendrier, les candidatures, la sélection, et l'organisation des Expositions Universelles et Spécialisées. Le BIE a été créé par une Convention Internationale signée à Paris, en France en 1928, qui a établi les droits et les obligations des organisateurs des Expositions et des participants. Le rôle du BIE, qui a 184 pays membres, est de veiller à la juste application de cette Convention afin que les participants et les organisateurs puissent travailler ensemble dans les meilleures conditions possibles.

La Fondation Expo '90 (« Commemorative Foundation for the International Garden and Greenery Exposition, Osaka, Japan, 1990 ») a été créée pour commémorer l'Exposition Horticole Internationale de Osaka, Japon, ou la Flower Expo '90. Elle est chargée de gérer les fonds commémoratifs d'Expo '90 et de promouvoir des activités qui développent avec succès le thème principal de l'Exposition - « la Coexistence harmonieuse de la Nature et de l'Humanité ». A travers ses activités, la Fondation entend contribuer à cultiver une société saine et spirituellement riche.